



Natura 2000 en mer

Site FR 910 1413 Posidonies de la côte palavasienne

-

Compte-rendu du second Comité de Pilotage

23 novembre 2011 – Palavas-les-Flots

✦ **Rédacteur :** Marion CORRE (*chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000*)
Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral
2, rue des Chantiers 34200 SETE
Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 / Port : 06.15.95.24.46
Courriel : marion.corre@univ-montp2.fr

✦ **Relecture :** Boris DANIEL (*Agence des aires marines protégées – Antenne méditerranée – opérateur principal*), Thomas SERAZIN (*Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon – Opérateur associé*), Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Bruno LEROY (*Chef de la Division de l'action de l'Etat en mer*), Aurore REBOULEAU (*Adjointe au chef du pôle « Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin » Division action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée*), Laurent CASSIUS (*Adjoint au Chef de service de la Délégation à la Mer et au Littoral de l'Hérault et du Gard*).

Date du document : jeudi 24 novembre 2011

Présidence du Comité de Pilotage :

La Préfecture maritime de la Méditerranée représentée par le Chef de la Division de l'action de l'Etat en mer Monsieur Bruno LEROY et La Préfecture de l'Hérault représentée par Monsieur Laurent CASSIUS Adjoint au Délégué à la Mer et au Littoral de l'Hérault et du Gard à la Direction Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault.

Personnes présentes :

BRUNELLE Stéphanie – Gérante de l'école Plongée Passion, représentante des structures professionnelles, membre du bureau de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée

CANTOU Michel – Président de l'association Voile de Neptune, plongeur scientifique de l'Université Montpellier II et Président du Club de pêche sous-marine le Trident Sétois

CAVAILLES Michel – Directeur de Port Camargue

CASSIUS Laurent – Adjoint au Délégué à la Mer et au Littoral de l'Hérault et du Gard, Direction Départemental des Territoires et de la Mer

CHAULET Jean-Claude – Délégué Régional à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

CORRE Marion – Chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000 Posidonies de la côte Palavasienne

DANIEL Boris – Chargé de mission Natura 2000 et référent scientifique de la façade Méditerranéenne, Antenne Méditerranée Agence des aires marines

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

DESCAMP Pierre – Président de l'Association Œil d'Andromède et biologiste marin au sein du bureau d'études Andromède Océanologie

DESLOUS-PAOLI Jean-Marc – Directeur du Cépralmar

ESTIER Laurent – Chef du Sémaphore de l'Espiguette

HOLON Florian – Co-gérant de la société Andromède Océanologie

JEANJEAN Christian – Maire de Palavas-les-Flots

JENIN VIGNAUD Joëlle – Adjointe déléguée à l'environnement et espaces verts, Mairie de la Grande-Motte

JEZEGOU Marie-Pierre – Ingénieur d'étude au Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines

JOURDES Charlène – Centre d'Etude et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée

JUSTAMENTE Jean-François – Adhérent et ancien Président du Club de plongée Octopus à Palavas-les-Flots

LAURET Michel – Correspondant du CSRPN Languedoc-Roussillon

LAZEIRAS Nicolas – Adhérent à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

LE POMMELET Eve – Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

LEROY Bruno – Chef de la Division de l'action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée

LOBBEDEY Stéphane – Chef du service ports et filières maritimes, Pôle développement durable, direction de la mer du littoral et de la gestion de l'eau, Département de l'Hérault

MANIEZ Jean-Jacques – Représentant Régional du Syndicat National des Professionnels des Activités Nautiques

MARTIN Yves – Représentant de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer

MASONI Florian – Association Kitesurf Languedoc-Roussillon, Gérant Moana Shop

MORAGUES Laurent – Chargé d'études littoral, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

NOUGUIER Nicolas – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

PAGES Cécile – Coordinatrice du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

PITMAN Arnaud – Président du Comité Départemental de Canoë-Kayak de l'Hérault, directeur du club Palavas Kayak de Mer

RAUZIER Michèle – Représentante du Comité Départemental de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de l'Hérault

RAY Jean-Marie – Président de la ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée

REBOULEAU Aurore – Adjointe au chef du pôle « Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin » Division action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée

REVERBEL Guy – Adjoint au Maire de Palavas-les-Flots

REY-VALETTE Hélène – Maître de conférences à l'Université Montpellier 1

SARGUEIL Hervé – Adjoint au Maire du Grau-du-Roi et Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Grau-du-Roi

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

VIOLETTE Hervé – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

WINTER Yann – Adhérent à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

Ordre du jour

Cette deuxième rencontre du Comité de Pilotage du Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, a pour objectifs de réaliser un point d'étape sur l'avancement du Document d'objectifs (DOCOB), de valider les différents documents finalisés et également de présenter les nouveaux éléments.

Plan de la réunion

- I. Etat d'avancement du DOCOB & retour sur l'année 2011
- II. Le Tome I
 - Inventaire et description biologique du patrimoine naturel marin
 - Présentation des trois études complémentaires
 - Inventaire socio-économique
 - Présentation de l'étude de fréquentation du plan d'eau
 - Analyse écologique
- III. Les prémices du Tome II
 - Echanges et réflexions sur les premières orientations et mesures de gestion
- IV. Calendrier prévisionnel pour 2012

Vous pouvez retrouver l'ensemble des diaporamas présentés lors de cette réunion en suivant le lien ci-dessous :

<http://cote-palavasienne.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Synthèse des thématiques abordées et des éléments validés

- ✓ Validation des études complémentaires associées aux inventaires écologique et socio-économique ;
- ✓ Mise en évidence de la nécessité de pérenniser les suivis engagés en 2007 et 2011 sur les habitats d'intérêt communautaire ;
- ✓ Reconnaissance du caractère singulier de l'habitat d'intérêt communautaire « Récifs » au sein du site Natura 2000 ;
- ✓ Validation de l'analyse écologique ;
- ✓ Partage d'une première mouture des orientations de gestion qui se dessine pour le volet opérationnel du DOCOB ;
- ✓ Partage des objectifs pour l'année 2012.

Introduction du Comité de Pilotage

M. Le Maire de Palavas-les-Flots - qui accueille la seconde rencontre du Comité de pilotage (COFIL) au sein de l'amphithéâtre municipal -, remercie l'ensemble des membres du COFIL pour leur présence et leur participation à la mise en place et au déroulement de la démarche, mais également les opérateurs et les acteurs pour leur travail. Il souligne l'importance de Natura 2000, qui doit représenter aux yeux de tous une perspective d'un environnement de qualité et rappelle le soutien et l'engagement de la ville de Palavas-les-Flots dans cette démarche.

M. LEROY remercie à son tour la ville de Palavas-les-Flots pour l'accueil de ce second COFIL et ouvre la séance par le rappel de l'ordre du jour. Il invite l'ensemble des participants à se présenter, en commençant par les deux opérateurs du site Natura 2000 en charge de l'élaboration du DOCOB.

L'Agence des aires marines protégées (opérateur principal) et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon (opérateur associé) remercient la Préfecture maritime de Méditerranée (Prémar), la Direction Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34) et sa Délégation à la Mer et au Littoral (DML), mais également la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon (DREAL-LR) d'être présent et de piloter la démarche Natura 2000 en mer. Ils remercient également le Maire de Palavas-les-Flots d'accueillir à nouveau une rencontre des acteurs du site Natura 2000¹. Enfin les opérateurs expriment leurs remerciements aux membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), notamment Mme REY VALETTE, M. LAURET et M. BONHOMME (excusé), ainsi que l'ensemble des acteurs du site Natura 2000 pour leur implication et leur accompagnement tout au long de l'année 2011. La présentation des opérateurs est suivie d'un tour de salle.

M. DANIEL fait une brève présentation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne en rappelant les enjeux écologiques pour lesquels ce dernier a été désigné, ainsi que les enjeux socio-économiques mis en évidence.

Etat d'avancement du DOCOB & retour sur l'année 2011

Un point sur l'état d'avancement du DOCOB est fait par Mlle CORRE, qui présente les différentes phases de travail qui se sont déroulées durant l'année 2011 :

- Dans un premier temps les inventaires (écologique et socio-économique) présentés et validés au cours du 1^{er} COFIL mais également à l'occasion de deux réunions de validation (cf. tableau ci-dessous) et dont les contenus ont été étoffés grâce à la mise en œuvre d'études complémentaires durant le printemps et l'été 2011.

Réunion	Date	Nombre de personnes
Activités marines récréatives	13-janv-11	24
Pêche professionnelle & conchyliculture en mer	22-janv-11	22

- Dans un second temps, l'analyse écologique, avec la définition des enjeux de conservation et la hiérarchisation de ces derniers ; ce document a été partagé et travaillé en concertation avec les acteurs du site Natura 2000 à l'occasion de quatre réunions thématiques (cf. tableau ci-dessous).

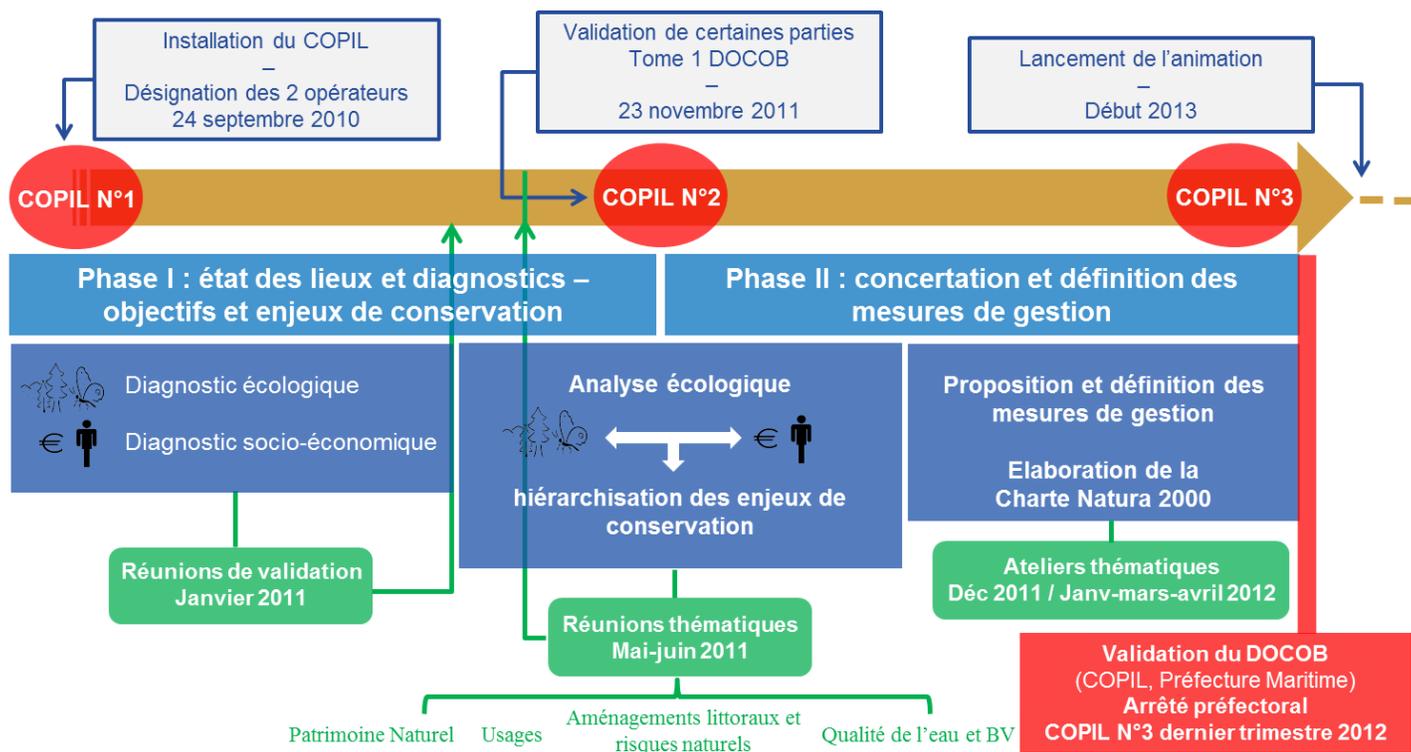
¹ Tenue des quatre réunions thématiques (mai-juin 2011) à l'amphithéâtre Nautilus à Palavas-les-Flots.

Réunion	Date	Nombre de personnes
Patrimoine Naturel	26-mai-11	41
Usages	9-juin-11	34
Aménagements littoraux & risques naturels	22-juin-11	31
Qualité de l'eau & bassins versants	30-juin-11	24

Dans le même temps, une phase de réflexion sur le volet opérationnel du DOCOB (TOME II) a été menée, avec une présentation aux acteurs des orientations et mesures de gestion pré-identifiées, à l'occasion des réunions thématiques de mai-juin 2011. A noter : début décembre commenceront les ateliers thématiques (huit ateliers entre déc. 2011 – janv. 2012), qui permettront de travailler ces orientations et mesures de gestion en concertation avec les acteurs, pour ensuite les inscrire au DOCOB.

- L'année 2011 a également été l'occasion d'élaborer le site internet : <http://cote-palavasienne.n2000.fr/>. L'articulation terre-mer a fait l'objet de nombreux échanges avec les différentes structures de gestion des bassins versants concernés. Enfin, au quotidien le travail de coordination a été d'assurer le traitement et mise en forme des données, la pérennisation du lien opérateurs-acteurs et l'organisation des diverses rencontres, etc.

Schéma des différentes étapes dans l'élaboration du DOCOB



Le TOME I

Le TOME I s'articule autour de trois parties :

Inventaire et description biologique du patrimoine naturel marin

Présenté et validé lors du 1^{er} COPIL du site Natura 2000 (24 sep. 2010), les résultats datant de 2007 ont nécessité une actualisation, demandée par le CSRPN. Cette actualisation s'est faite par la mise en œuvre de trois études complémentaires sur deux habitats d'intérêt communautaire : les herbiers de posidonies et le coralligène.

Un rappel est fait sur la spécificité de ces deux habitats du fait des conditions environnementales particulièrement difficiles agissant sur le site Natura 2000 (turbidité, hydrodynamisme, mouvements sédimentaires, dessalures hivernales, etc.) générant des particularités structurelles et dynamiques au sein de ces deux habitats d'intérêt communautaire.

Présentation par M. HOLON d'Andromède Océanologie de l'étude sur le suivi des herbiers de posidonies : (présentation disponible sur le site internet)

Il s'agit d'une actualisation des trois stations de suivi mises en place en 2007 à l'occasion de l'état des lieux. Cette étude fait appel à la télémétrie acoustique, dont le site Natura 2000 a été l'un des premiers sites suivis. Cette technique permet d'obtenir des micro-cartographies. La méthodologie est particulièrement adaptée pour les herbiers de ce site, dont la structure est extrêmement morcelée. L'objectif de cette étude est d'avoir une idée de l'évolution de l'herbier à Posidonies sur trois stations de suivi entre 2007 et 2011 et d'identifier les secteurs de régression, stabilité et progression de l'herbier.

Les résultats des trois stations montrent des différences dans les dynamiques de cet habitat :

- *Station Roc Saint-Martin* : dynamique régressive de l'herbier, avec une importante régression en terme de surface (disparition de plus de la moitié de la surface cartographiée en 2007, obligeant le bureau d'étude à décaler le balisage de la station de suivi) ;
- *Aresquiers* : dynamique de régression faible de cet herbier, avec à l'inverse une observation de densification des taches, ce qui pourrait signifier que l'herbier est en progression ;
- *Palavas-Est* : cet herbier présente globalement une stabilité.

Présentation par M. NOUGUIER de Voile de Neptune de l'étude expérimentale de suivi de trois stations d'herbiers de posidonies en apnée : (présentation disponible sur le site internet)

Il s'agit d'un état initial de trois stations de suivi avec la pose de carré permanent. Le suivi a été réalisé en apnée en se basant sur le guide méthodologique de mise en cohérence des suivis de l'herbier de posidonies au sein des sites Natura 2000 du Languedoc-Roussillon. Les résultats des trois stations de suivis montrent :

- *Station digue port de Sète* : herbier morcelé en mosaïque, au contact de substrats durs et meubles, situé à 8m60 de profondeur. Cet herbier ne montre pas de signes réels d'expansion ;
- *Station Aresquiers* : herbier morcelé, situé au contact d'un substrat à dominante rocheuse, offrant des signes d'expansion relativement faible ;
- *Station Palavas-les-Flots* : herbier morcelé présentant des marques liées à la force de l'hydrodynamisme local, générant des chenaux sagittaux au sein de l'herbier. Il est situé au contact de roche et galet et présente de faibles signes d'expansion.

Les observations réalisées montrent des herbiers morcelés, ne montrant pas de réels signes d'expansion ou de régression. Comme la plupart des herbiers de posidonies du Languedoc, la comparaison avec les

régions voisines semble maladroite. Ces herbiers ont probablement une stratégie d'adaptation aux conditions environnementales locales.

M. LAURET félicite le travail accompli pour ces deux études et constate que malgré les observations faites sur la tendance régressive des herbiers du site Natura 2000, ce dernier résiste, et semble bien adapté aux conditions environnementales de la zone. Enfin, il rappelle que ces suivis n'ont d'intérêt que s'ils sont reproduits durablement dans le temps afin d'évaluer les dynamiques de cette plante marine.

M. DESCAMP rappelle que même si l'herbier de posidonie montre une certaine stabilité au niveau de différents secteurs, il n'en reste pas moins engagé dans une dynamique régressive comme en témoigne les surfaces de matte morte observées sur le site Natura 2000. Car malgré le manque de connaissance quant au début de cette régression, il convient de ne pas conclure trop rapidement sur la stabilité de ces secteurs, en gardant à l'esprit que l'évolution des écosystèmes marins n'est pas linéaire. Enfin, il souligne également la nécessité de suivre dans le temps l'évolution de cet herbier.

Afin de confirmer l'ensemble de ces hypothèses, le suivi à long terme de l'herbier devrait être proposé dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Autre habitat ayant nécessité la mise en place d'une étude complémentaire : le coralligène

Etant donné son importance écologique – second foyer de biodiversité après l'herbier de Posidonie – il est apparu important dans le cadre de l'inventaire écologique de compléter la connaissance de cet habitat sur le site Natura 2000.

Etude complémentaire réalisée par l'ADENA durant l'été 2011.

Présentation des principales conclusions de l'étude par M. DANIEL. L'étude sera présentée dans le cadre de l'atelier thématique « Patrimoine Naturel » le 8 décembre prochain (*présentation disponible sur le site internet*).

Des conclusions de l'étude, ressort la présence d'un habitat d'interface entre l'habitat « roche infralittorale à algues photophiles » et le « coralligène » dont certaines espèces indicatrices ont pu être identifiées sur le site.

Au vu de ces conclusions de l'étude, mais également des interrogations lors de la réunion thématique Patrimoine Naturel (mai 2011) sur la présence de « pré-coralligène », et des spécificités locales de l'habitat. Les opérateurs ont souhaité partager ce constat avec différents experts tels que le Muséum National d'Histoire Naturel, et le CSRPN-LR.

Toutes les remarques convergent vers un habitat d'interface entre l'habitat roche infralittorale à algues photophiles et le coralligène. Il semblerait que l'on soit sur un habitat dominé par les algues photophiles avec la présence de peuplement à coralligène, formant des inclusions au sein de l'habitat roche infralittorale à algues photophiles. Cet habitat est considéré par les experts comme remarquable de ce fait l'enjeu de conservation reste fort.

Au vu des problèmes de représentation cartographique de ces secteurs, les opérateurs proposent aux membres du COPIL, un ajustement cartographique, avec la modification des zones cartographiées en 2007 comme « Roche à coralligène » par le terme « Mosaïque de roche infralittorale à algues photophiles et coralligène ».

M. LEROY interroge les membres du COPIL sur cette proposition.

M LAURET rappelle la forte spécificité de cet habitat, fortement conditionné par la turbidité. Il met en évidence la présence d'algues calcaires recouvrant les substrats rocheux atypiques du site Natura 2000

(structure en feuilleté composée de grés, calcaire, argile), illustrant le caractère original et local de cet habitat. Il rejoint la proposition faite par les opérateurs de parler d'une mosaïque de deux habitats mais attire l'attention sur le caractère atypique de cette biocénose.

M. DESCAMP explique que cet habitat n'est ni vraiment de la roche infralittorale à algues photophiles ni du coralligène, donc le terme de « Mosaïque de roche infralittorale à algues photophiles et coralligène » n'est peut-être pas le plus approprié. Car il semble que ce soit un habitat singulier et très local.

Mlle CORRE rejoint les propos de M. DESCAMP sur la présence d'un « nouvel » habitat ou tout du moins d'un habitat intermédiaire, présentant des spécificités locales ; question qui devra être abordée dans le cadre de l'atelier « Patrimoine Naturel » le 8 décembre prochain. Et nécessitera certainement une étude pour affiner la connaissance sur cet habitat que tous identifie comme remarquable et atypique.

M. LEROY demande aux membres du COPIL de statuer sur l'ajout de ces trois études complémentaires à l'inventaire écologique du TOME I du DOCOB.

Le COPIL valide l'ajout de ces trois études à l'inventaire écologique du TOME I

L'inventaire écologique s'intéresse également aux espèces d'intérêt communautaire listées à l'annexe II et IV de la directive habitat faune flore, identifiées sur le site Natura 2000 :

- Le grand dauphin (*Tursiops truncatus*), inscrit au Formulaire Standard des Données (FSD), dont les réseaux d'observation tels que le programme Cybelle Méditerranée et le Réseau National Echouages permettent d'avoir des informations sur l'espèce. Le Programme PACOMM (Programme d'Acquisition de Connaissance sur les Oiseaux et Mammifères Marins) piloté par l'Agence des aires marines protégées permettra également d'apporter des informations supplémentaires sur l'espèce et sa dynamique au sein du golfe de Lion (identifié comme une zone d'importance pour l'espèce).
- La tortue caouanne (*Caretta caretta*), espèce prioritaire au titre de Natura 2000 mais non identifiée pour le moment au FSD. Cependant, le site Natura 2000 représente une zone de nourrissage notamment entre avril et octobre. Le CESTMed (Centre d'Etude et de Sauvegarde des Tortues marines de Méditerranée), basé au Grau-du-Roi recueille chaque année des informations sur l'espèce (observations, nombre de captures accidentelles *etc.*), et à travers son centre de soin, réhabilite de nombreuses tortues avant de les relâcher pour une grande partie d'entre elles au large du site Natura 2000, ou au niveau de la plage de l'Espiguette (63 tortues relâchées depuis 2005 à proximité directe du site Natura 2000). Les opérateurs souhaitent à ce jour interroger les membres du COPIL et ses Présidents sur l'intégration de cette espèce au FSD.

Mlle JOURDES souligne l'importance de cette espèce et l'intérêt majeur de l'intégrer au FSD, car l'espèce est bien présente sur le site Natura 2000. A ce titre, elle rappelle que dernièrement onze tortues sont arrivées au centre de soin ayant été récupérées ou signalées par des pêcheurs du Grau-du-Roi. Enfin, le CESTMed travaille actuellement sur la mise en place d'une étude en partenariat avec les pêcheurs professionnels du Grau-du-Roi et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, afin de déterminer les interactions entre l'espèce et les activités de pêche professionnelle, pour ensuite pouvoir proposer certaines recommandations. Mlle JOURDES explique également la nécessité de travailler en collaboration avec les pêcheurs professionnels sur des campagnes de sensibilisation.

Le COPIL acte l'intérêt d'intégrer au FSD l'espèce Tortue caouanne.

Inventaire socio-économique

Présenté lors du 1^{er} COPIL, puis validé lors de deux réunions en janvier 2011 (cf. compte-rendu sur le site internet), l'objectif de cet inventaire socio-économique est d'acquérir une bonne connaissance du territoire et des acteurs du site Natura 2000. Un rappel est fait de la méthodologie mise en œuvre, avec ses deux axes de travail : (i) l'approche par la connaissance du territoire à travers un travail de synthèse bibliographique et (ii) l'approche par la connaissance des usagers à travers des entretiens. Dans l'inventaire, cinq thématiques ont été abordées : (i) la qualité de l'eau, (ii) les activités nautiques et de loisirs, (iii) le tourisme balnéaire, (iiii) la pêche professionnelle et la conchyliculture ainsi que (iiii) les risques naturels et anthropiques. Il ressort de ce document un certain nombre d'enjeux qui se traduisent par :

- Une pression démographique importante (agglomération Montpelliéraine), bassin de loisir direct de l'agglomération ;
- Cinq bassins versants complexes soumis aux aléas du régime hydrique méditerranéen, et vecteur d'une pression anthropique importante ;
- Une activité de pêche aux petits métiers qui est une composante importante du site et jouxte les deux plus grands ports de pêche de Méditerranée française (Sète et le Grau-du-Roi) ;
- Une pression touristique forte avec les stations balnéaires du Grau-du-Roi, La Grande-Motte, Mauguio-Carnon, Palavas-les-Flots et Frontignan-Plage ;
- Des activités de loisir fortement ancrées économiquement, socialement, culturellement et historiquement (plaisance, plongée sous-marine, pêche de loisir *etc.*) ;
- Une problématique érosive importante associée aux phénomènes de submersion marine et aux réflexions de rechargement en sable des plages.

Afin de compléter cet inventaire et de corroborer les informations de fréquentation du site Natura 2000 fournies par les acteurs lors des entretiens, les opérateurs ont souhaité mettre en œuvre une étude de fréquentation et de spatialisation des usagers sur le site, en collaboration avec les sémaphores de Sète et de l'Espiguette.

Une présentation de l'étude et de sa méthodologie est faite aux membres du COPIL. Etude dont la phase de terrain est terminée (avril 2011 à fin septembre 2011), les données récoltées sont actuellement en cours de traitement. Mlle CORRE souligne que cette étude n'a pas la prétention d'une étude exhaustive, mais apporte d'ores et déjà des éléments d'informations utiles pour définir et orienter les actions de gestion du DOCOB (fréquentation, attractivité de certains secteurs *etc.*).

M. DESLOUS-PAOLI fait remarquer que le fait de travailler sur les pics de fréquentation sélectionne certains usages.

Mlle CORRE explique que dans cette étude, les pics de fréquentation seront identifiés mais pas seulement ; un travail sur le cumul des unités présentes à la journée sera également réalisé, en précisant bien les limites et biais, à savoir le comptage potentiel d'une même unité lors des différentes plages horaires d'observation (de 8h à 20h avec un comptage toutes les 2 heures).

M. CAVAILLES met en avant la faible fréquentation au niveau du fond du golfe d'Aigues-Mortes, au regard de la zone des Aresquiers.

Mlle CORRE explique que les données présentées sur la carte (cf. présentation) retranscrivent l'ensemble des neuf journées d'observation sur les différentes plages horaires, cela peut donc être interprété pour le plateau des Aresquiers comme une zone d'attractivité où les usagers restent plus longtemps, à contrario le

fond du golfe s'apparente plus à une zone de passage et de transit des navires de leurs ports vers leurs zones de navigation. Enfin Mlle CORRE souligne que cette carte est encore un document de travail et des ajustements doivent être apportés.

M. LOBBEDEVY souligne l'intérêt de cette étude, qui doit être intégrée au DOCOB. Il précise également que ces résultats confirment et corroborent la carte « risque » de l'analyse écologique, ces éléments seront donc à prendre en considération dans le cadre de la définition du plan d'action du DOCOB.

M. DESCAMP ajoute que dans le cadre de suivi de la fréquentation, il est possible de programmer un satellite de Google. Ce qui permet d'avoir une « photographie » à un instant T de la fréquentation du plan d'eau et des plages du site Natura 2000, informations qui pourraient compléter l'étude présentée.

M. LEROY interroge les membres du COPIL quant à l'ajout de cette étude au DOCOB.

Les membres du COPIL valident les deux inventaires ainsi que les études complémentaires associées.

L'analyse écologique

Phase de travail faisant suite aux inventaires écologiques et socio-économiques, l'analyse écologique a été partagée et travaillée avec les acteurs à l'occasion des quatre réunions thématiques de mai et juin 2011 (cf. compte-rendu sur le site internet). L'objectif de ce travail en concertation avec les acteurs est de définir les enjeux de conservation du site Natura 2000, de les hiérarchiser afin d'identifier les secteurs à fort enjeu, où des actions devront être engagées de manière prioritaire. Un bref rappel de la méthodologie est fait par Mlle CORRE, qui explique que l'analyse écologique se base sur deux angles de travail : (i) l'évaluation de la responsabilité du site Natura 2000 dans la conservation des habitats d'intérêt communautaire (inspirée de la méthodologie du CSRPN-LR., 2008), puis (ii) la hiérarchisation des enjeux de conservation des 11 sous-secteurs - issues du découpage spatial de l'enveloppe du site Natura 2000 -. Cette hiérarchisation est basée sur le croisement de la sensibilité et du risque des sous-secteurs.

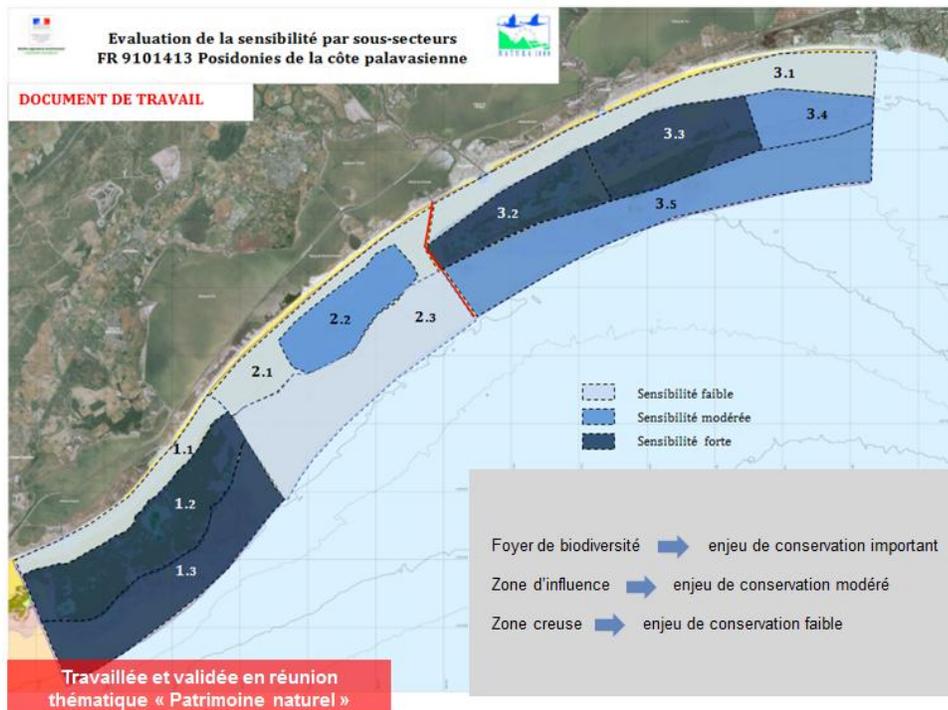


Présentation des enjeux de conservation du site Natura 2000

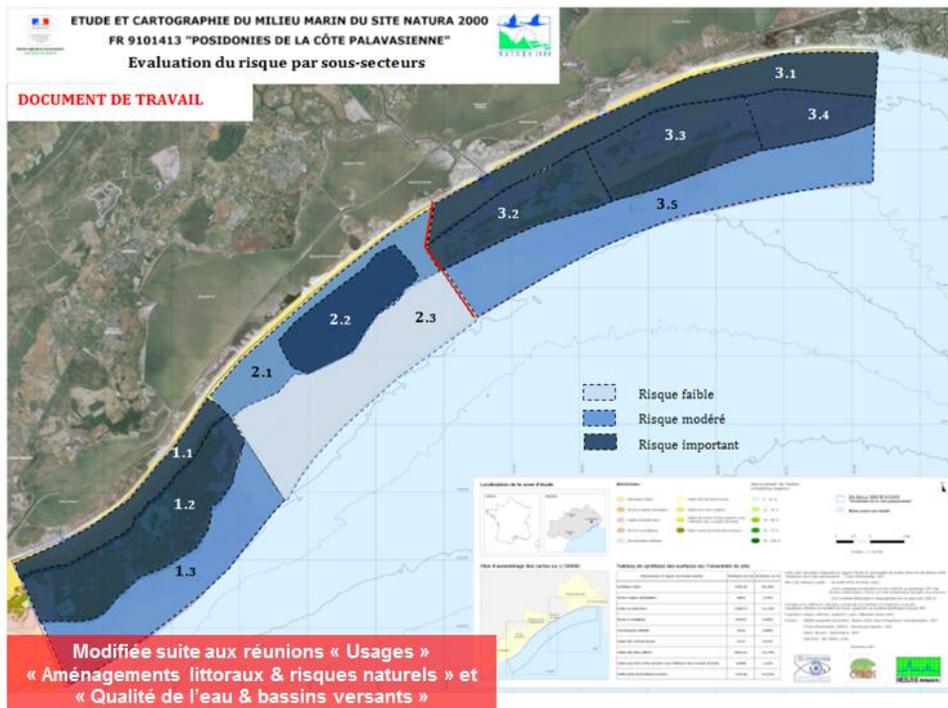
Code EUR 15	Nom de l'habitat	Superficie régionale (ha)	Superficie locale (ha)	Représentativité du site	Responsabilité du site
1120	Herbiers à Posidonie	2067	210,00	10%	Enjeu très fort
1170	Récifs	8921	989	11%	Enjeu fort
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	104807	3063	3%	Enjeu faible

Présentation de la hiérarchisation des enjeux de conservation

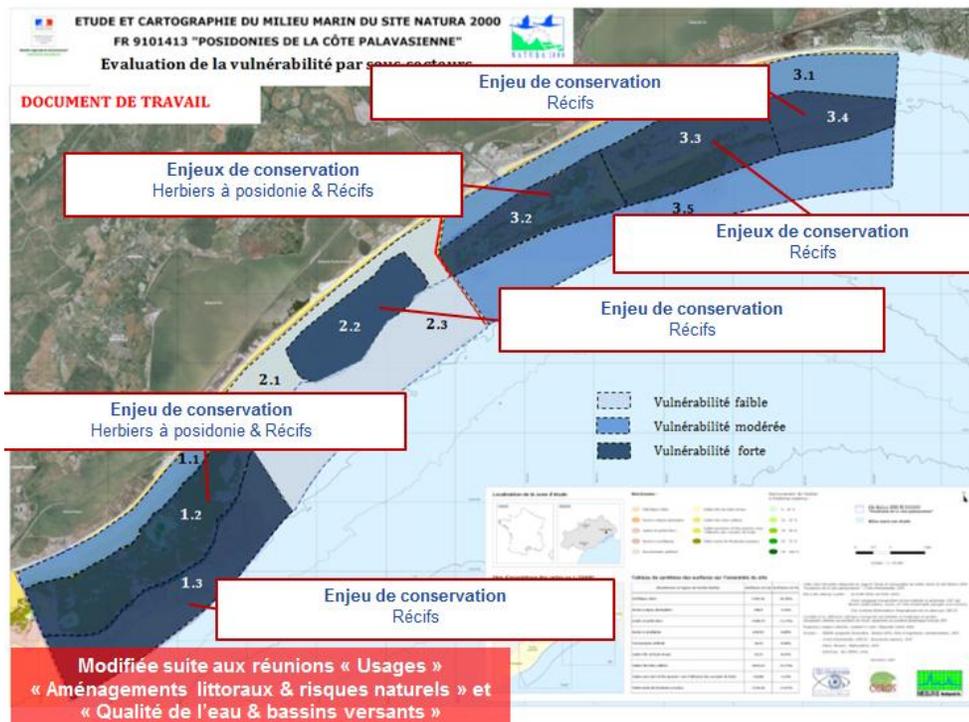
Evaluation de la sensibilité par sous-secteurs



Evaluation du risque par sous-secteurs



Evaluation de la vulnérabilité par sous-secteurs



L'analyse écologique a donc permis d'identifier six sous-secteurs ayant une vulnérabilité forte (le plateau rocheux des Aresquiers, celui de Maguelone et de Palavas-Carnon). Au cours de la concertation sur l'élaboration du volet opérationnel du DOCOB - menée dans le cadre des ateliers thématiques -, des actions prioritaires devront donc cibler ces sous-secteurs.

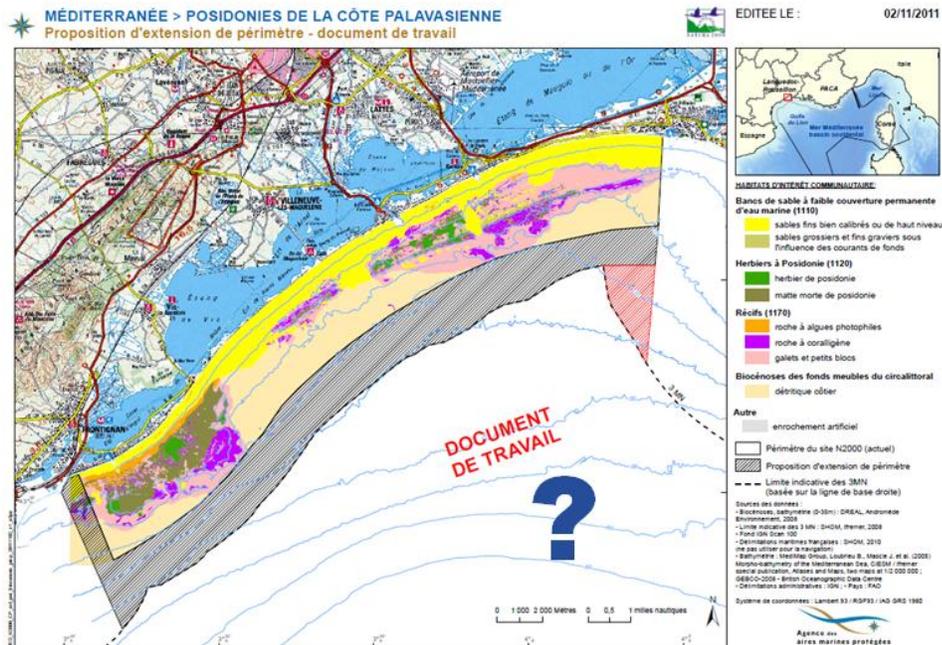
M. LEROY demande aux membres du COPIL de statuer sur la validation de l'analyse écologique.

A ce stade d'avancement du DOCOB, les membres du COPIL valide le TOME 1 à travers les inventaires et l'analyse écologique.

A l'issue de la présentation du TOME I au COPIL, une première proposition de l'analyse de la cohérence de l'enveloppe du site Natura 2000 est exposée à l'assistance. A souligner que cette analyse fera l'objet d'une validation à l'issue de l'approbation du DOCOB. Il s'agit donc ici d'une simple information des membres du COPIL, sur ce qui pourrait constituer l'analyse de la cohérence du site Natura 2000.

Mlle CORRE explique, au vu des informations mises en exergue dans le TOME I, qu'une modification du périmètre peut être envisagée. Cette modification pourrait se matérialiser par une extension du périmètre à l'Ouest du site, afin d'intégrer les herbiers de Posidonies à l'Est de Sète, et également une extension au large aux 3 milles nautiques permettant d'inclure la roche isolée du Coulombray (classée en ZNIEFF mer), mais aussi la limite des plateaux rocheux.

Enfin, cette extension aux 3 milles marins permettrait une harmonisation des périmètres des sites Natura 2000 du Languedoc (FR 910 1414 « Posidonies du Cap d'Agde », FR 9102014 « Bancs sableux de l'Espiguette », FR 9112035 « Côte Languedocienne », tous à 3 milles nautiques).



M. LEROY interroge les membres du COPIL sur d'éventuelles remarques ou commentaires concernant la proposition, qui sera considérée à l'issue de l'élaboration du DOCOB.

Aucunes remarque n'a été soulevée.

Les prémices du TOME II

Echanges sur les premières propositions d'orientations de gestion

Les premières orientations de gestion qui se dessinent sur le site Natura 2000 ont été présentées aux acteurs lors des réunions thématiques (mai-juin 2011). De par leurs combinaisons, elles visent à assurer l'objectif cœur de Natura 2000, qui est de « conserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire tout en contribuant à la gestion durable des activités et à la valorisation du territoire ».

Ces orientations s'articulent autour de trois volets :

Conserver et maintenir les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire

1. Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution

2. Favoriser le développement durable et la valorisation des activités socio-économiques

3. Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site

Ces trois orientations sont ensuite déclinées en mesures de gestion, elles-mêmes déclinées en plusieurs actions opérationnelles.

Mme REY VALETTE fait remarquer que le volet N°2 devrait plus accentuer le fait de promouvoir les usages et activités durables, compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000. Mme REY VALETTE indique que bien souvent les actions de sensibilisation restent trop ponctuelles et attire l'attention du COPIL sur la difficulté de pérenniser ces actions de communication et de sensibilisation. Par ailleurs, elle souligne l'importance de mettre en place un mode de gouvernance de ce territoire, ce qui n'est pas une tâche facile.

M. DANIEL rappelle que dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, l'ensemble des autres démarches locales (Natura 2000, SCOT, SAGE, etc.) sont intégrées et consultées, notamment à travers la rencontre des différentes structures de gestion du territoire, et le sera d'autant plus dans le cadre opérationnel du DOCOB via le volet N°3 « Articulation terre-mer ».

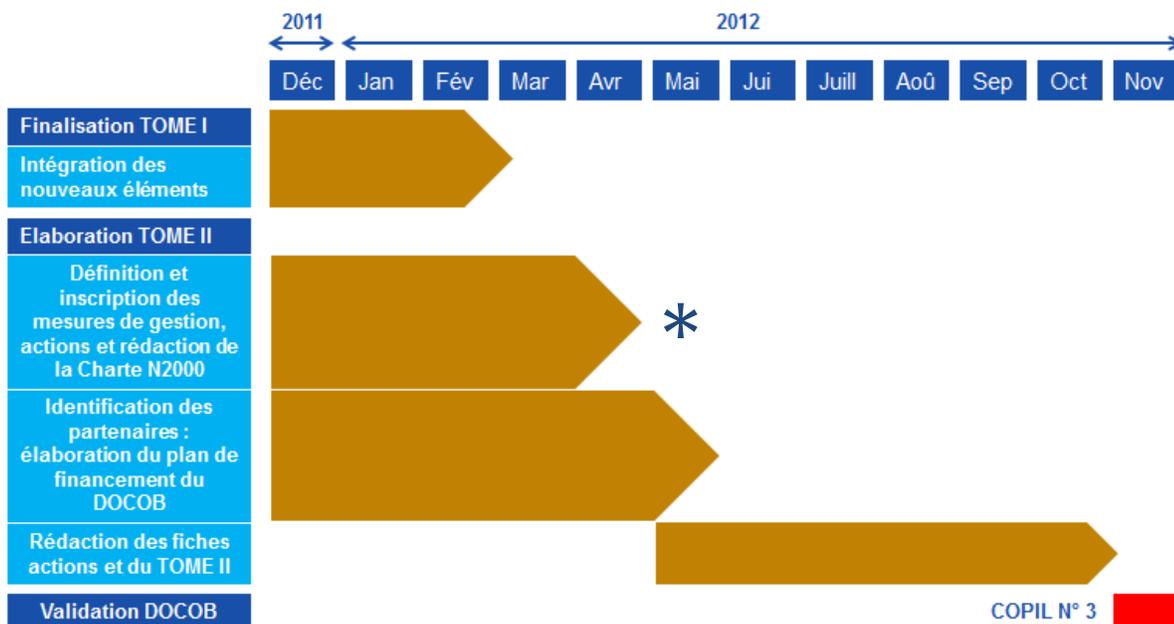
M. CAVAILLES souligne le fait que la qualité de l'eau n'apparaisse pas dans le diaporama comme une des problématiques majeures du site. Il ajoute que concernant Port Camargue, de nombreuses actions de sensibilisation sont d'ores et déjà menées (réunions de ponton, port ISO 14001 etc.). Enfin il fait remarquer que dans le cadre des campagnes de sensibilisation des usagers, beaucoup utilisent l'image des herbiers de la région PACA, alors que comme le montrent les inventaires du DOCOB, les herbiers du Languedoc-Roussillon sont atypiques. Il met en avant le fait de revoir les stratégies de communication en ce sens, et de bien afficher les spécificités du milieu marin du site Natura 2000 lors de la mise en place du plan de communication.

Mlle CORRE rejoint les propos de M. CAVAILLES sur l'importance de communiquer sur le caractère original et singulier des habitats du site Natura 2000. Elle précise par ailleurs que la qualité de l'eau est bel et bien un enjeu fort sur le site Natura 2000 et rappelle qu'une des réunions thématiques de juin 2011 s'intitulait « Qualité de l'eau et bassins versants ».

M. DANIEL rappelle également que même si la qualité de l'eau est une problématique forte sur le site, Natura 2000 n'est pas le seul levier d'action concernant cette thématique.

Les objectifs pour 2012

Calendrier prévisionnel





Phase de concertation : 8 Ateliers thématiques

Deux phases de concertation :

- **Décembre 2011 et janvier 2012** : phase de travail et de réflexion sur les mesures de gestion, actions et sur la définition des grandes lignes de la Charte Natura 2000, étude des réponses « sollicitation acteurs » sur les actions et mesures locales d'ores et déjà menées.

N° 1 : Patrimoine naturel

N° 2 : Nautisme et plaisance

N° 3 : Plongée sous-marine

N° 4 : Pêche de loisir

N° 5 : Canoë- kayak, aviron de mer, kitesurf, et stand-up-paddle

N° 6 : Pêche professionnelle et conchyliculture en mer

N° 7 : Qualité de l'eau et bassins versants

N° 8 : Aménagements littoraux et risques naturels

- **Avril 2012** : phase de validation des mesures de gestion, actions et de la Charte Natura 2000, en réunion plénière.

Clôture du COPIL

M. LEROY remercie l'ensemble des participants à ce second Comité de Pilotage, et donne rendez-vous à l'ensemble de ses membres l'an prochain, pour la validation finale du DOCOB, avec notamment la présentation du TOME II. Enfin, il souhaite aux opérateurs une année 2012 aussi fructueuse que l'année 2011.